



MINISTERE DES TRANSPORTS

Sous-Direction de la Réglementation technique
des Véhicules

ARCHE DE LA DEFENSE
92055 PARIS LA DEFENSE

COMMUNICATION CONCERNANT L'HOMOLOGATION D'UN TYPE DE LAMPE A INCANDESCENCE EN APPLICATION DU REGLEMENT 37 R 03

Code d'homologation : 2J0

1 - Marque de fabrique ou de commerce : NARVA (sigle N)

2 - Désignation du type de dispositif par le fabricant : W16W - 12V 16W

3 - Nom et adresse du fabricant : **COMPAGNIE PHILIPS ECLAIRAGE**
9, Rue P. Rigaud - 94200 IVRY SUR SEINE (FRANCE)

4 - Nom et adresse du mandataire du fabricant : -

5 - Dispositif soumis à l'homologation le : 16 Octobre 1997

6 - Service technique chargé des essais d'homologation :

UNION TECHNIQUE DE L'AUTOMOBILE, DU MOTOCYCLE ET DU CYCLE

7 - Date du procès-verbal d'essai : 22 Octobre 1997

8 - Numéro du procès-verbal d'essai : 97/07618

9 - Description sommaire :

Catégorie de lampe à incandescence : W16W

Tension nominale : 12 Volts

Puissance nominale : 16 Watts

Couleur de la lumière émise : blanche

10 - Position de la marque d'homologation : sérigraphie sur le ballon.

11 - Motif(s) de la prorogation d'homologation (le cas échéant) : -

12 - L'homologation est accordée.

13 - Lieu : PARIS

14 - Date : 16 DEC. 1997

15 - Signature

J. KECLERCQ

16 - La liste des documents déposés au Service Administratif qui a délivré l'homologation est annexée à la présente communication. Ces documents peuvent être obtenus sur demande.

Contenu minimum de la marque d'homologation : E2 2J0